

J'AI MOINS  
DE 18 ANS  
ET JE CHERCHE  
L'ASIILE  
EN GRÈCE



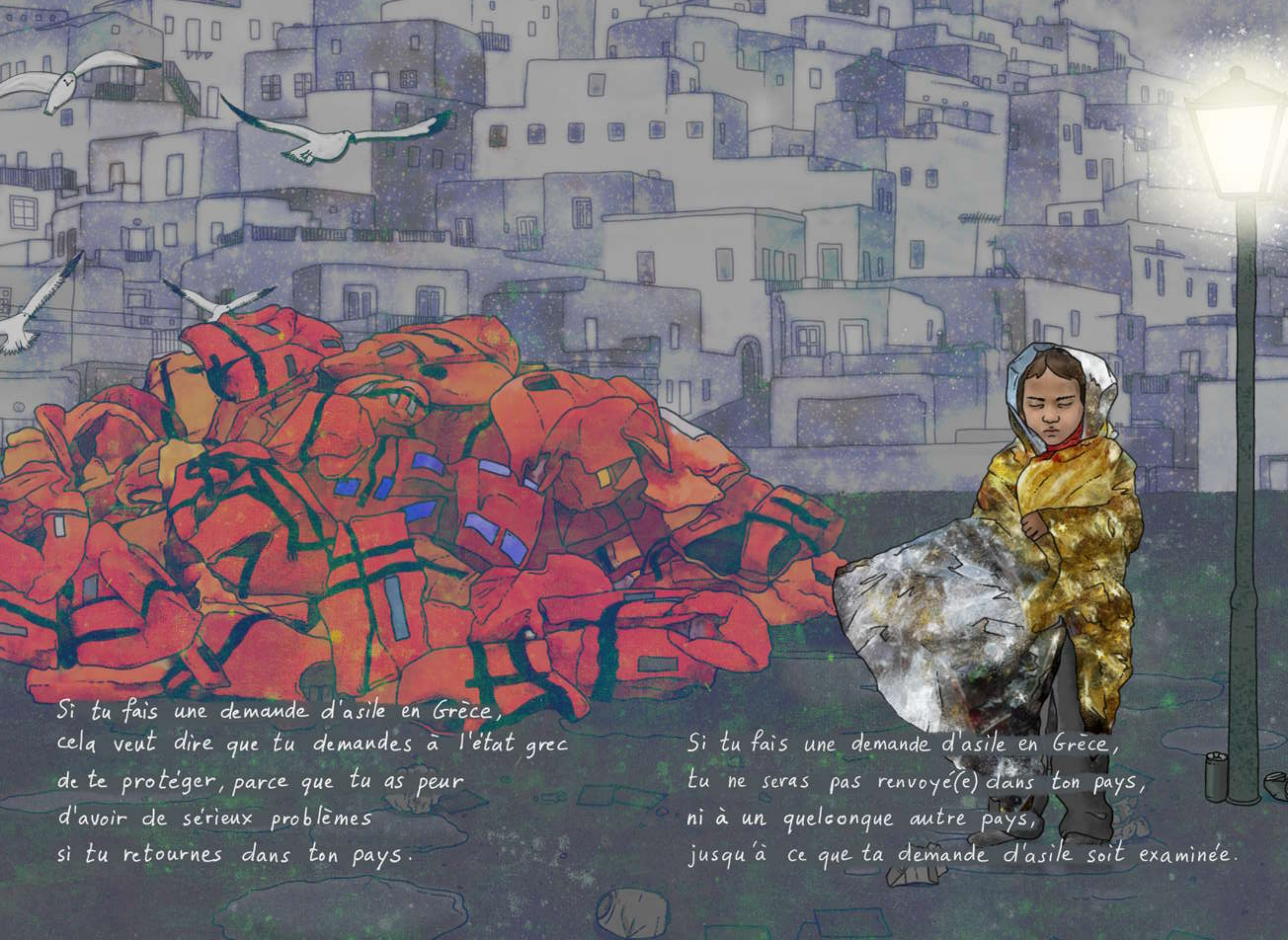
français

J'AI MOINS  
DE 18 ANS  
ET JE CHERCHE  
L'ASIILE  
EN GRÈCE



Tu te trouves en Grèce, tu es en Europe

As-tu moins de dix-huit ans ?  
En Grèce tu es mineur(e) jusqu'à l'âge de dix-huit ans.  
Ton âge est très important !  
Les enfants et les adolescents sont protégés  
et sont traités autrement que les adultes.  
Nous te prions de dire la vérité sur ton âge.



Si tu fais une demande d'asile en Grèce,  
cela veut dire que tu demandes à l'état grec  
de te protéger, parce que tu as peur  
d'avoir de sérieux problèmes  
si tu retournes dans ton pays.

Si tu fais une demande d'asile en Grèce,  
tu ne seras pas renvoyé(e) dans ton pays,  
ni à un quelconque autre pays,  
jusqu'à ce que ta demande d'asile soit examinée.

Tu as le droit de parler et d'être entendu(e)  
Tu as le droit d'avoir un tuteur  
qui te sera affecté pour t'aider.  
Tu as droit aux soins médicaux et pharmaceutiques  
Tu as le droit d'aller à l'école.

Si tu es mineur(e) non - accompagné(e)  
et tu veux que la Grèce te protège  
et qu'elle ne te renvoie pas dans ton pays  
Si tu résides en Grèce sans au moins un de tes parents  
Si tes parents se trouvent dans  
un autre pays de l'Union européenne  
Tu peux faire une demande d'asile au Service d'Asile



La procédure de l'asile  
Demander l'asile signifie que tu demandes à être protégé(e) !  
La procédure menée par le Service d'Asile,  
ainsi que les services d'interprétation sont gratuits.

Le Procureur des Mineurs sera ton tuteur.  
Dans la plupart des cas, il va nommer un(e) représentant(e) pour toi,  
qui va te représenter tout au long de la procédure,  
en préservant ton meilleur intérêt.



Première étape: L'enregistrement

L'employé(e) du Service d'Asile va te poser des questions sur tes données personnelles, ton identité, ta nationalité et les raisons pour lesquelles tu ne peux pas ou tu ne veux pas retourner dans ton pays.



Si tu as plus de quinze ans, le personnel du Service d'Asile va relever tes empreintes digitales.

Si tu as moins de quinze ans, tu sera accompagné(e) et représenté(e) par ton représentant.

Deuxième étape : L'entrevue

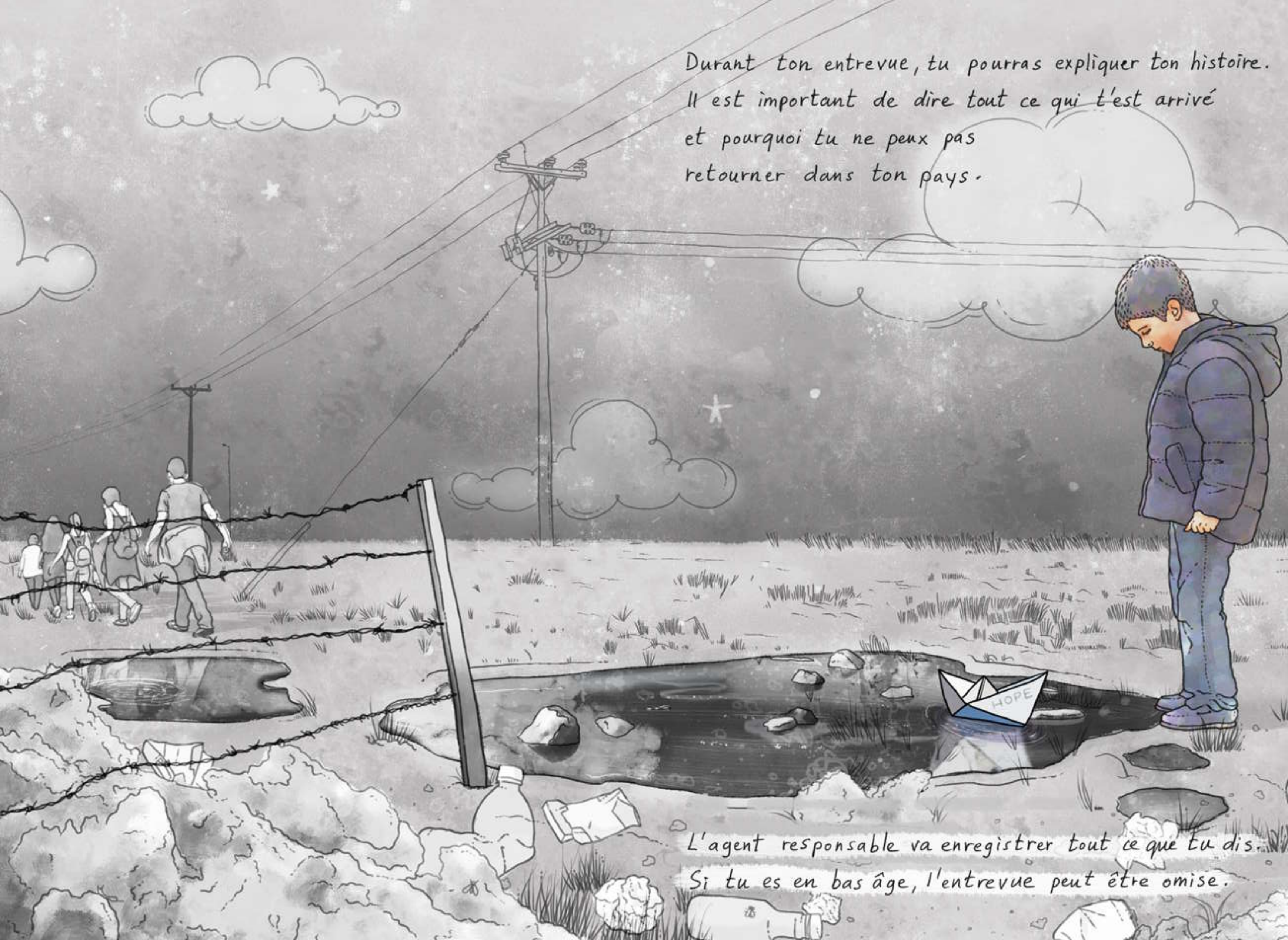
Après un certain temps, tu seras convoqué(e)  
au Service d'Asile pour ton entrevue d'asile.

Il est très important

de ne pas manquer ce rendez-vous !







Durant ton entrevue, tu pourras expliquer ton histoire.  
Il est important de dire tout ce qui t'est arrivé  
et pourquoi tu ne peux pas  
retourner dans ton pays.

L'agent responsable va enregistrer tout ce que tu dis.  
Si tu es en bas âge, l'entrevue peut être omise.

Troisième étape : Délivrance de la décision

Après l'entrevue, il faut patienter.

Cela va prendre un certain temps  
jusqu'à ce que tu reçoives la décision sur ta demande.  
Pour beaucoup d'enfants et d'adolescents  
il est très difficile d'attendre.  
Nous allons faire tout ce que l'on peut pour t'aider.

Mets ton temps à profit pour apprendre quelque chose,  
va à l'école !



Tu peux parler dans ta langue.  
Des interprètes seront à tes côtés  
tout au long de la procédure d'asile.  
Les interprètes parlent le grec,  
ainsi que la langue que tu parles  
ils interprètent en grec tout ce que tu dis  
et ne partagent rien de ce que tu dis avec des tiers.

Si tu ne comprends pas l'interprète,  
nous te prions de le dire tout de suite.

ΔΙΕΜΗΝΕΑΣ  
INTERPRETER  
ΠΕΡΚΤΗΥΕΣ  
مترجم / ترجمان  
TERCÜMAN

Si tu es reconnu(e) comme réfugié(e),  
ou comme bénéficiaire de protection subsidiaire,  
on va te fournir un permis de séjour  
valable pendant trois ans,  
ainsi que des documents de voyage,  
pour voyager à l'étranger  
(dans les pays membres de l'Union européenne,  
tu peux rester au maximum trois mois par semestre).

### Autorité des Appels

Si ta demande d'asile est rejetée  
(ou si on t'octroie la protection subsidiaire  
et tu penses qu'on aurait dû t'octroyer le statut de réfugié),  
tu peux faire appel de la décision auprès de l'Autorité des Appels  
qui va prendre une décision définitive concernant ta demande.

L'état grec est obligé de mettre un(e) avocat(e) à ta disposition  
pour t'aider à faire appel de cette décision. Ceci est ton droit.  
Si un(e) avocat(e) n'est pas mis(e) à ta disposition, demande-le.  
L'appel doit être déposé dans les délais mentionnés  
en dernière page de la décision rejetant ta demande.





BIKTOPIA  
Victoria

Si ta demande est rejetée par l'Autorité des Appels  
tu peux encore (sous certaines conditions)  
faire appel de cette décision auprès des Tribunaux.

Si l'appel est rejeté (ou si tu ne fais pas appel de la décision),  
il se peut (sous certaines conditions)  
que tu sois soumis (e) à une procédure de rapatriement.



**Ευρωπαϊκή Ένωση / European Union**

**ΤΑΜΕΙΟ ΑΣΥΛΟΥ, ΜΕΤΑΝΑΣΤΕΥΣΗΣ & ΕΝΤΑΞΗΣ  
ASYLUM, MIGRATION & INTEGRATION FUND  
2014 – 2020**

**National Programme – Greece**  
Delegated Authority: Asylum Service  
[www.asylo.gov.gr](http://www.asylo.gov.gr)

Με τη χρηματοδότηση της ΕΕ (75%) & της Ελλάδας (25%)  
Action funded by EU (75%) & Greece (25%)